

2 février 2007

Flagey: un accord solide assurant la dynamique d'un projet culturel original

Accord entre la Communauté française,
la Communauté flamande et la Région de Bruxelles-Capitale
sur l'administration et la gestion de Flagey

Les ministres Bert Anciaux (Communauté flamande), Fadila Laanan (Communauté française), Charles Picqué et Guy Vanhengel (Région de Bruxelles-Capitale) sont parvenus à un accord sur un projet solide relatif à l'avenir du projet culturel original de Flagey à Bruxelles.

Cet accord contient entre autres les éléments suivants:

1. Annulation totale de la dette de l'asbl Flagey envers la SA Flagey, propriétaire du bâtiment.
2. L'asbl et la SA Flagey ont également obtenu un accord sur l'occupation à long terme du bâtiment Flagey.
3. La Communauté française, la Communauté flamande et la Région de Bruxelles-Capitale se sont engagées à un soutien durable et substantiel de ce projet culturel. Une discussion est d'ailleurs en cours avec la commune d'Ixelles pour obtenir un soutien plus important de sa part.
4. Les organes de gestion de la SA et ceux de l'asbl sont nettement séparés. C'est pourquoi l'asbl procèdera avant le 1er mars 2007 au recrutement d'un directeur général par le biais d'une procédure transparente. Cette décision rapide s'impose pour garantir la continuité du programme culturel et l'élaboration d'un projet d'avenir pour les 5 ans à venir.
5. La composition des organes de gestion de l'asbl Flagey sera adaptée en fonction des apports financiers des autorités concernées. L'équilibre linguistique est assuré, notamment dans la mesure où le président du conseil d'administration et le directeur général de l'asbl appartiendront à des communautés linguistiques différentes.

Les quatre ministres considèrent cet accord comme une avancée importante et soulignent qu'il offre surtout des opportunités permettant d'assurer un rayonnement dynamique de Flagey à Bruxelles. A cet effet, les équilibres institutionnels et budgétaires convenus constituent une base durable et solide.

Pour des informations supplémentaires:

France Marage, attachée de presse du Ministre-Président Charles Picqué
(0497/599.111)

Nadya Debeule, porte-parole du ministre Guy Vanhengel (0497/599.973)

Geert Marrin, porte-parole du ministre flamand Bert Anciaux (0474/663.378)

Pascal Sac, porte-parole de la ministre Fadila Laanan (0477/252.285)